

L'interrogation des groupes dans le cadre de l'enquête sur les modes et moyens de gestion de l'immatériel

Différents services statistiques (Insee-Dat, Sessi, SES et DPD) lanceront, fin 2004 - début 2005, une enquête sur les modes et moyens de gestion de l'immatériel (un avis d'opportunité est demandé dans les formations concernées du Cnis).

Au-delà du thème même de cette enquête, la stratégie d'observation retenue constitue une caractéristique essentielle de cette opération ; pour ce qui est des filiales de groupes il a en effet été décidé d'observer directement le groupe au lieu des filiales elles-mêmes.

Le groupe comme unité statistique

Les thèmes qui seront abordés dans cette enquête concernent les domaines de la recherche-développement et de l'innovation, de la publicité et du marketing, de la gestion de la propriété intellectuelle (brevets et marques principalement), et de la gestion des connaissances (Knowledge management). L'approche de ces différents domaines sera principalement qualitative, c'est-à-dire plutôt relative à la politique suivie en ces domaines : types d'actions entreprises, raisons de ces actions, mesure de leur efficacité ; quelques questions quantitatives viseront quant à elles à donner un cadrage général.

Les différentes expériences d'enquêtes conduites sur ces différents domaines ont montré la difficulté qu'il y a à observer les phénomènes précédents via les entreprises lorsque celles-ci sont des filiales de groupe. Très souvent, dans ce cas, les stratégies des firmes sont en effet directement décidées au niveau du groupe, la marge de manœuvre de la filiale pouvant se trouver alors extrêmement réduite ; de plus certaines données quantitatives sont parfois même totalement ignorées des filiales elles-mêmes. A contrario, l'observation simultanée de plusieurs filiales d'un même groupe fait courir le risque, dans certains cas, de doubles comptes, certaines filiales répondant spontanément pour le compte du groupe dans son entier.

Ces différentes raisons ont donc conduit les services enquêteurs à adapter sensiblement leur stratégie d'observation usuelle, en faisant du groupe d'entreprises l'unité statistique pertinente lorsque l'entreprise est une filiale (cette dernière n'étant alors pas interrogée). Pour ce qui est des entreprises indépendantes, c'est évidemment l'entreprise elle-même qui constituera l'unité statistique pertinente.

Ainsi, cette enquête devrait constituer la première expérience française d'une enquête statistique à grande échelle pour laquelle le groupe d'entreprises sera une des unités statistiques retenues.

L'activité internationale des groupes

Le fait même que les stratégies en matière d'immatériel relèvent en général du niveau groupe a comme conséquence que ces stratégies sont souvent définies pour l'ensemble du groupe ; dans le cas de groupes internationaux, les stratégies sont donc des stratégies mondiales plutôt que nationales. De même, le suivi quantitatif de ces domaines est souvent organisé pour l'ensemble du groupe, la pertinence des données quantitatives étant alors assurée d'abord au niveau du groupe. Il a donc été décidé d'interroger les groupes, pour ce qui est des domaines immatériels, sur leurs stratégies globales (mondiales) et de mesurer

ces phénomènes au niveau mondial. L'appréciation de ces phénomènes ne pouvant se faire que relativement à l'activité elle-même (mesure des dépenses de R&D en % du chiffre d'affaires par exemple), quelques grandeurs simples (chiffre d'affaires et effectif salarié) seront demandées aux groupes relativement à leur activité mondiale.

Pour autant, la restriction française de ces phénomènes garde toute son importance notamment pour en présenter un bilan sur le champ du territoire français par agrégation des données des entreprises indépendantes et des parties françaises des groupes internationaux.

Les filiales françaises de groupes étrangers

Si l'interrogation des groupes français ne devrait pas poser de difficultés rédhibitoires, l'information devant généralement être disponible sur le territoire français, il peut en aller totalement différemment pour les groupes étrangers ; la légitimité de services enquêteurs français à interroger des unités localisées hors de France étant peu assurée, il a été décidé d'interroger les filiales françaises de groupes étrangers selon un schéma quelque peu différent : dès lors qu'une structure de groupe aura été mise en place (et donc identifiée comme telle) sur le territoire français, généralement sous la forme d'un sous-groupe «France», alors c'est cette structure qui sera observée. Il n'y aura pas dans ce cas-là d'interrogation sur l'activité mondiale du groupe, tant pour les données immatérielles que pour les données de cadrage.

En revanche, si aucune structure « France » n'existe, alors les différentes filiales françaises seront interrogées indépendamment les unes des autres : l'absence de réelle structure de groupe sur le territoire français sera donc interprétée comme le signe d'un comportement des filiales françaises plus proche de celui des entreprises indépendantes que de celui des filiales de groupes proprement dit. Toutefois, ces filiales françaises de groupes étrangers, interrogées comme des entreprises indépendantes, le seront avec un questionnaire spécifique permettant de resituer ces entreprises comme des filiales.

Une stratégie de collecte à géométrie variable

Une fois posé le principe même de l'interrogation des groupes eux-mêmes en tant qu'unité statistique, il s'agit de définir la stratégie de collecte la mieux adaptée. En effet, l'information demandée dans cette enquête n'est pas nécessairement disponible en un seul endroit dans le groupe, l'organisation de cette information, et donc sa disponibilité, pouvant également varier d'un domaine de l'immatériel à l'autre.

Aussi, il a été décidé de faire précéder l'enquête proprement dite d'une pré-enquête, dite phase d'identification, dont l'objet sera d'identifier les correspondants les mieux placés dans le groupe pour répondre à l'enquête, en totalité ou en partie. Il appartiendra à chaque groupe contacté de préciser la stratégie de collecte qu'il juge la plus pertinente. De premiers tests effectués fin mars 2004 auprès de 30 groupes ont permis de valider largement l'intérêt de cette pré-enquête. Celle-ci devrait se dérouler à l'automne 2004 après que le comité du label aura statué sur le caractère d'intérêt général de cette enquête.

La gestion même de cette enquête (envoi des questionnaires, stratégie de relance en cas de non-réponse, enregistrement des réponses) nécessitera donc la constitution d'un fichier de lancement ad hoc.

Pour ces différentes raisons, l'enquête sur les modes et moyens de gestion de l'immatériel devrait constituer une avancée importante quant au rôle que devraient jouer les groupes à

l'avenir dans l'élaboration de certaines statistiques économiques ; l'expérience que constituera cette enquête s'inscrit donc parfaitement dans les grandes lignes du programme à moyen terme 2004-2008 du Cnis.

Emmanuel Raulin (le 04/05/04)

Président du comité de concertation de l'enquête «Immatériel»